



### Le réveil citoyen pour la Poste de NEFFIES n'a-t-il pas sonné en retard ?

Il aurait du retentir lors de la réforme QUI - LES qui ouvrit son capital et qu'il y eut la partition avec France Télécoms. On n'entendit aucun soubresaut en mairie en ce temps-là. En janvier 2007, quand les nouveaux horaires avec la diminution de la présence postale sur NEFFIES furent annoncés en conseil municipal, aucune velléité ne vit le jour, y compris parmi l'opposition d'alors... Un consensus silencieux en quelque sorte pour dire *l'inévitable*... De nouveaux horaires appliqués plus de 6 mois qui avaient l'air de satisfaire tout le monde, rendant cette question absente des municipales.

Au conseil municipal, durant l'été 2008, le débat exista pour la première fois au sujet de la Poste. Il fut mené au bout et la décision majeure fut qu'il ne fallait pas laisser diminuer encore la présence postale...

Aujourd'hui, de nombreux administrés ont pris conscience de la situation. L'une des réponses, à mon avis, serait qu'une trentaine des pétitionnaires, décident - sous conditions - de faire de la Banque Postale leur nouvelle banque, mettant ainsi en adéquation leurs affaires privées avec leur conception du service public. Cette démarche commerciale me semblerait susceptible d'infléchir les responsables de la Poste. Et difficulté de l'exercice si la défense de la Poste n'était qu'un prétexte... R M

## Bulletin d'informations municipales N°17

Novembre 2 008

### Le mot du Maire

Notre commune a connu ses derniers temps des événements majeurs auxquels nous avons répondu avec le souci prioritaire de l'intérêt de nos concitoyens.

Tout d'abord cet orage de grêle qui a touché fortement notre viticulture et s'ajoute à la crise profonde que traverse cette profession.

Un élan de solidarité s'est formé dans le village dont le point d'orgue fut la soirée du 25 octobre qui a connu un franc succès. Souhaitons qu'il permette à ceux touchés par ce sinistre de passer ce cap difficile. Quoiqu'il en soit nous serons à leurs côtés pour de nouvelles initiatives.

Autre point qui agite le microcosme neffiessois : le devenir de la Poste sur notre village. Dernièrement une pétition a circulé contre la fermeture du bureau de Poste, cette initiative louable ne peut que nous engager dans une lutte stérile qui aboutira au final à la disparition de ce service.

C'est pourquoi nous avons privilégié un dialogue positif finalisé par un partenariat dont nous vous donnons les détails dans ce bulletin.

Notre société est en permanente évolution, la crise que nous traversons ne facilite pas les choses. Dans nos zones rurales, la commune se doit d'être le relais de la solidarité nous assumerons ce rôle chaque fois que cela sera possible en veillant à préserver l'intérêt collectif.

Jean-Marie Guilhaumon

### OPERATION FACADES

Dans le prolongement du processus de rénovation du centre du village, la municipalité a finalisé un partenariat avec le pays Haut Languedoc et vignobles en vue d'aider les particuliers pour la rénovation des façades.

Cette aide d'un montant maximal de 1 500 € accordée par le conseil général, régional et la commune sera débloquée sur dossier.

Les personnes intéressées peuvent venir en mairie pour recueillir de plus amples informations.

## Pourquoi une agence postale communale à Neffies ?

Voici à peine dix huit mois le responsable local de la poste nous a informés de la restructuration des bureaux de Neffies, Roujan et Gabian. De fait le bureau de Neffies fut ouvert uniquement l'après midi et un samedi sur deux.

En mai dernier un représentant de la direction est venu nous rencontrer pour nous présenter l'activité réelle du bureau nettement inférieure aux heures d'ouverture.

De fait il nous a été proposé d'opter pour une agence postale communale car le bureau risquait de voir ses heures d'ouverture diminuer encore, avec comme hypothèse la plus probable : **trois après midi d'ouverture seulement.**

Comme nous l'avons dit lors du vote de la délibération nous sommes sur le fond opposés à ce désengagement de l'Etat et des différents services publics dans les zones rurales. Alors que fallait-il faire ?

Nous parer de nos plus beaux rubans tricolores et protester devant cet énième abandon comme cela fut fait pour les perceptions et pour quel résultat ?

Certains prônent ce choix, respectable au demeurant d'une opposition farouche à toute modification de la part d'une poste qui est soumise à une concurrence totale, que ce soit sur le courrier ou ses services bancaires.

Pour notre part nous avons choisi le pragmatisme et opté pour une proposition de partenariat qui garantit à l'ensemble des Neffiesois l'accès aux services de la poste et de sa banque afin d'éviter un détricotage local du service public qui aurait abouti à sa disparition totale. L'agence postale dont vous pourrez lire les caractéristiques sur le feuillet joint, c'est la garantie pendant un bail de 9 ans renouvelable que les services postaux de base seront accessibles à la population sans aucun coût pour le contribuable.

Elle sera ouverte le matin de **8 h 45 à 11 h 45** dans les locaux actuels de la mairie, les objets avisés lettres et colis pourront être retirés aussi de **16 h 30 à 18 h 30**.

Dans un premier temps nous avons décidé de jumeler ce service avec celui de l'accueil afin de diminuer la charge en personnel de la commune et dégager ainsi les 10 000 € annuels versés par la poste pour la réalisation de projets. Si cette solution s'avérait irréalisable nous avons la possibilité de créer un emploi à temps partiel, quoiqu'il en soit vous le voyez la commune y retrouve son compte.

Autre point très important à nos yeux les opérations financières seront réalisées en toute confidentialité car l'agent n'aura pas la vision sur l'avoir des comptes, il procédera par simple autorisation de paiement fournie par l'informatique.

Pourquoi délocaliser la poste dans les locaux de la mairie ? D'abord comme nous venons de l'évoquer pour jumeler l'accueil mairie et les services de l'agence le matin. Ensuite les locaux actuels de la poste seront utilisés pour installer un nouveau foyer du troisième âge, rénové et enfin l'appartement sera réhabilité en logement social.

Vous pouvez le constater notre choix a été dicté par la raison dans le souci de préserver les intérêts locaux de la population.

Dominique BEDOS

### Quels sont les services proposés par l'agence postale communale ?

*Ils sont décrits dans la page 2 de la convention.*

#### 2-1 Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)
- Vente de timbres poste à usage courant :
  - Carnets de 10 Marianne autocollants,
  - Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international,
  - Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres St Valentin,...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster :
  - Prêt-à-Poster marque d'affranchissement en lots de 10, (en option Prêt-à-Poster locaux ou régionaux par lot),
  - Emballages Colissimo M et L (en option emballages Colissimo 1 bouteille, XL et S),
- Ventes d'enveloppes Chronopass (produit Chronopost), en option
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost,
- Dépôt des procurations courrier,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition

#### 2-2 Services financiers et prestations associées

- Retraits d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
  - / des demandes de services liées aux CCP,
  - / des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 300 €
  - / des procurations liées aux services financiers,
  - / des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 300 € par période de 7 jours,
  - / des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 300 € par période de 7 jours

#### 2-3 Autres produits

- Vente de cartes téléphoniques France Télécom classiques

# Site internet de la commune de NEFFIES

Accueil

01-11-2008

## COMMUNE DE NEFFIES

Accueil

Découvrir

Actualités

Municipalité

Ecole publique

Vie du village

info - pratique

Nous contacter

Rechercher...



### MENU PRINCIPAL

Accueil

Découvrir

Actualités

Municipalité

Ecole publique

Vie du village

info - pratique

Nous contacter

### DERNIERS ARTICLES

Soirée solidarité

Amicale laïque

Compte rendu du 30 janvier 2008

Horaires Mairie

### ARTICLES LES PLUS LUS

Artisan - Electricien

CP du 14 mars 2008

Foyer rural

Réservation des salles communales

### CALENDRIER

Novembre 2008

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di  |
|----|----|----|----|----|----|-----|
|    |    |    |    |    |    | 1 2 |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9   |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16  |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23  |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30  |

## BIENVENUE SUR LE SITE DE NEFFIES

**Ce site internet est en cours de réalisation.**

Le logiciel libre utilisé pour la réalisation de ce site est un gestionnaire de contenu. Si ce site vous plait, vous avez la possibilité de vous enregistrer comme membre du site

M le Maire nous a confié le soin de créer le site internet de notre commune. Cette responsabilité, nous souhaitons l'exercer, de manière collective. Cela signifie que le site est conçu pour toutes les municipalités, l'actuelle mais aussi toutes celles qui suivront. Nous voulons qu'il perdure au-delà d'une élection parce qu'il contiendra les descriptifs de notre patrimoine, la mémoire des diverses manifestations de notre vie villageoise et qu'il sera enrichi par la participation acceptée de toutes et de tous...

Il sera notre carte de visite et il organisera aussi la transparence des affaires municipales afin que bulletins, comptes rendus de conseils municipaux, ... deviennent visibles à chaque citoyen, sans avoir à les demander... Tout cela avec des règles précises : charte du site qui sera votée par le conseil municipal, filtrage de l'affichage public du site, en veillant à ce qu'il respecte nos lois républicaines...

Toutes les suggestions ou améliorations seront les bienvenues.

Ainsi l'un des premiers exercices participatifs concerne les responsables d'association, les professionnels installés dans la commune : **un texte — format informatique de préférence, de 1000 caractères, avec éventuellement une photo au format jpg — est sollicité pour mettre en valeur, de manière synthétique, l'association ou l'entreprise en question. A très bientôt donc sur neffies.fr** [raymond.martin@neffies.fr](mailto:raymond.martin@neffies.fr)

**Y a pas photo ? Pas sûr à NEFFIES !**

Quelques mois séparent ces deux photos. La rue de la chapelle, condamnée aux piétons pour cause de maisons en ruine pendant des années, retrouve ses premiers promeneurs...



Le produit de la collecte du verre est affecté à la lutte contre le cancer. Alors pourquoi casser volontairement des bouteilles sur la voie publique ou à proximité de sites accueillant enfants ou touristes ? Et rappelons que les crottes de chiens ne sont pas du meilleur goût sur la voie publique...

Ne pas oublier de mettre hors gel les compteurs d'eau ou de les fermer. Les fuites d'eau, après compteur, sont à la charge des administrés !

# Soirée de SOLIDARITE à la Viticulture du 25 octobre



Apéritif avec dégustation des vins des terroirs

*La solidarité n'est pas un concept électoral...  
Il est le ferment qui unit les membres des collectivités villageoises quand ils transcendent leurs différences pour préserver l'avenir assombri de certains d'entre eux.  
Autour des Maires de trois communes et de la représentante du Président du Conseil Régional, c'est la meilleure ambiance conviviale qui a présidé à un dîner-spectacle de grande qualité grâce à des artistes au grand cœur et à la générosité de tous.*

*Merci à toutes et à tous !*



## BILAN SOIREE SOLIDARITE

### RECETTES

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Repas                  | 4440,00        |
| Dons                   | 1755,00        |
| Verres et portes verre | 1250,00        |
| Loterie                | 372,00         |
| Vente aux enchères     | 1261,00        |
| <b>Total recettes</b>  | <b>9078,00</b> |

### DEPENSES

|   |              |
|---|--------------|
| Assurance                               | 30,00        |
| Droit enregistrement vente aux enchères | 35,65        |
| <b>Total dépenses</b>                   | <b>65,65</b> |

**BENEFICES** **9012,35**

Certifié exact à la date du 4 novembre 2008  
Stéphane MARTIN



### Association St Alban

#### Premières dates à retenir...

- **Samedi 5 décembre** : la chorale de Fontès se produira à 18 h dans l'église de Neffès au profit du Téléthon
- **Vendredi 12 décembre** : une chorale occitane de Montpellier donnera à 20 h 30, dans l'église St Alban, un récital de chants de Noël
- **Dimanche 11 janvier 2009** : une pastorale sera jouée dans l'église